

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)		X
	Ste-Sophie	Lorraine Couët	X	
	Ste-Sophie	Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	André Boucher		X
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne		X
	St-Jérôme	Céline Mul		X
	Ste-Sophie	Ronald Gill	X	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand		X
		<i>Vacant</i>		N/A
	MRC de la Rivière du Nord	Guillaume Laurin-Taillefer		X
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Keven Renière		X
	Municipalité de Saint-Jérôme	Pascal Dubé		X
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan			X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	À déterminer		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal	X	
		Pierre Parent	X	
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		X
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		X
		Étienne Gauthier		X

WM :

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
Mme Ann-Claire Caillaud, spécialiste en protection de l'environnement
M. Daniel Camara, ingénieur régional,
M. Marc-André Loiselle, superviseur des traitements des eaux
M. Marc-Olivier Locas, technicien en traitement des eaux
M. Jasmin Loranger-Saindon, technicien en traitement des eaux
M. Jasveer Gooljar, ingénieur de projet

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
M. Nicolas Lavoie, rapporteur

RAMO

M. Karl Boucher, chargé de projet
phytotechnologies

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie

Bureaux de WM, Sainte-Sophie

2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7

15 juin 2023, 18 h 30

Ordre du jour

- 18 h 30 Début de la visite de site (en continu pendant la rencontre)
- 18 h 35 Mot de bienvenue
- 18 h 40 Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 15 mars 2023)
Publication dans le journal *Le Contact*

Points traités lors de la visite de site (l'ordre peut différer pendant la rencontre)

Actions de suivi

- Diffusion du rapport annuel 2022
- Revenir au comité sur la profondeur des dernières cellules de la phase 6.
- Revenir sur l'impact de la génération d'eau par l'usine de biométhanisation sur la capacité de l'usine de traitement de l'eau
- Revenir au comité pour l'entretien des routes relativement à la présence de boues en provenance du site.

Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines

Eaux de lixiviation

Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité

Registre des plaintes

Divers et prochaines réunions

- Jeudi 21 septembre 2023, à 19 h

- 20 h 30 Fin de la rencontre

ANNEXE 3
PRESENTATION POWERPOINT



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

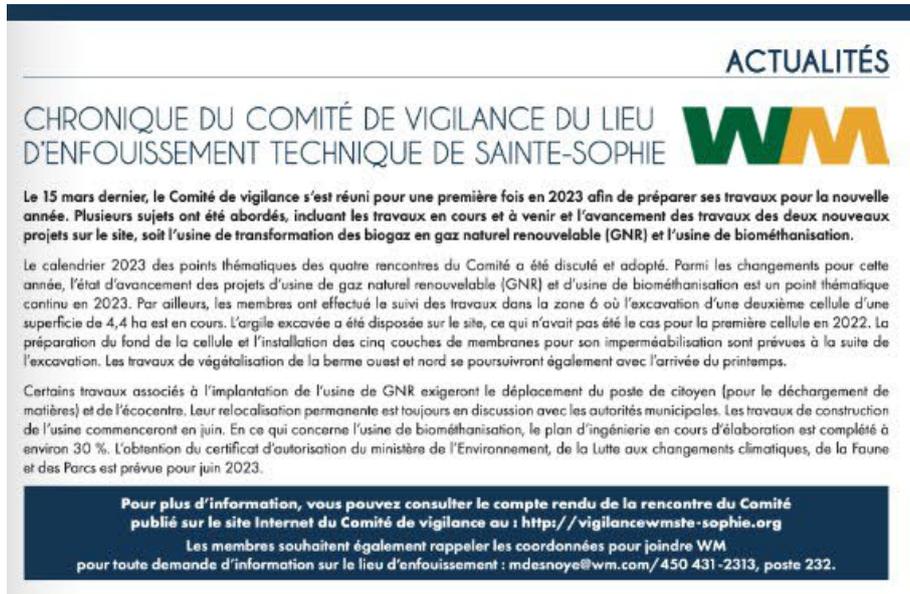
Réunion régulière
(Visite du site)
15 juin 2023



Ordre du jour

- Visite de site
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du dernier compte rendu
- Publication dans le journal Le Contact
- Actions de suivi
- Suivi environnemental des eaux
- Eaux de lixiviation
- Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité
- Registre des plaintes
- Divers et prochaine réunion

Publication dans le journal Le Contact



ACTUALITÉS

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE



Le 15 mars dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une première fois en 2023 afin de préparer ses travaux pour la nouvelle année. Plusieurs sujets ont été abordés, incluant les travaux en cours et à venir et l'avancement des travaux des deux nouveaux projets sur le site, soit l'usine de transformation des biogaz en gaz naturel renouvelable (GNR) et l'usine de biométhanisation.

Le calendrier 2023 des points thématiques des quatre rencontres du Comité a été discuté et adopté. Parmi les changements pour cette année, l'état d'avancement des projets d'usine de gaz naturel renouvelable (GNR) et d'usine de biométhanisation est un point thématique continu en 2023. Par ailleurs, les membres ont effectué le suivi des travaux dans la zone à où l'excavation d'une deuxième cellule d'une superficie de 4,4 ha est en cours. L'argile excavée a été disposée sur le site, ce qui n'avait pas été le cas pour la première cellule en 2022. La préparation du fond de la cellule et l'installation des cinq couches de membranes pour son imperméabilisation sont prévues à la suite de l'excavation. Les travaux de végétalisation de la berge ouest et nord se poursuivront également avec l'arrivée du printemps.

Certains travaux associés à l'implantation de l'usine de GNR exigeront le déplacement du poste de citoyen (pour le déchargement de matières) et de l'écocentre. Leur relocalisation permanente est toujours en discussion avec les autorités municipales. Les travaux de construction de l'usine commenceront en juin. En ce qui concerne l'usine de biométhanisation, le plan d'ingénierie en cours d'élaboration est complété à environ 30 %. L'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs est prévue pour juin 2023.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le compte rendu de la rencontre du Comité publié sur le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org>

Les membres souhaitent également rappeler les coordonnées pour joindre WM pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement : mdesnoye@wm.com / 450 431-2313, poste 232.

Extrait du Journal le Contact – Édition Juin 2023

3



Actions de suivi

Diffusion du rapport annuel 2022

■ Communiqué de diffusion

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie publie son rapport annuel 2022

Sainte-Sophie (Québec), le 05 Juin 2023 – Déposé aujourd'hui au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le rapport annuel du Comité de vigilance fait état des activités du Comité en 2022.

Poursuivant son rôle de vigilance des opérations de WM, le Comité s'est tenu informé des activités du site et de leur impact environnemental (qualité de l'eau, émission de gaz à effet de serre, etc.). Il a aussi accueilli un suivi étroit des plaintes émises par la communauté et des mesures correctives réalisées par WM.

En parallèle, le Comité a été tenu informé de l'avancement des démarches entourant l'exploitation de la zone 6. L'année 2022 a été marquée par l'annonce d'investissements majeurs soit la construction d'une usine de gaz naturel renouvelable (GNR), en partenariat avec Enbridge, et d'une usine de biométhanisation.

Enfin, le Comité a poursuivi la publication de chroniques dans le journal municipal *Le Contexte* de chez nous, afin de faire connaître ses activités à la population.

Le site Web du Comité : un canal privilégié pour la communauté

Le Comité rappelle que les rapports annuels, les comptes rendus des réunions, les présentations et les publications dans le journal municipal sont disponibles sur son site internet, au 119.88.128.10 (<http://www.vigilancecomite-sophie.org>).

Le site propose différents moyens de transmettre des signalements à WM, qui sont ensuite discutés lors des rencontres du Comité. Il permet aussi à la communauté de s'inscrire à l'« *Alerte 24/7* » afin d'être avisée par courriel des travaux susceptibles de générer des nuisances dans le voisinage.

À propos du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Créé en février 2004, le Comité rassemble et met à contribution des gens issus du voisinage, des milieux municipal et agricole, de groupes environnementaux et du milieu des affaires. Des représentants de WM sont présents pour informer les membres des opérations de l'entreprise et fournir les connaissances techniques nécessaires au bon fonctionnement des rencontres. Les membres ont pour mandat de formuler des recommandations à WM afin d'atténuer ou supprimer les impacts du lieu d'enfouissement et de veiller à la conformité aux normes applicables.

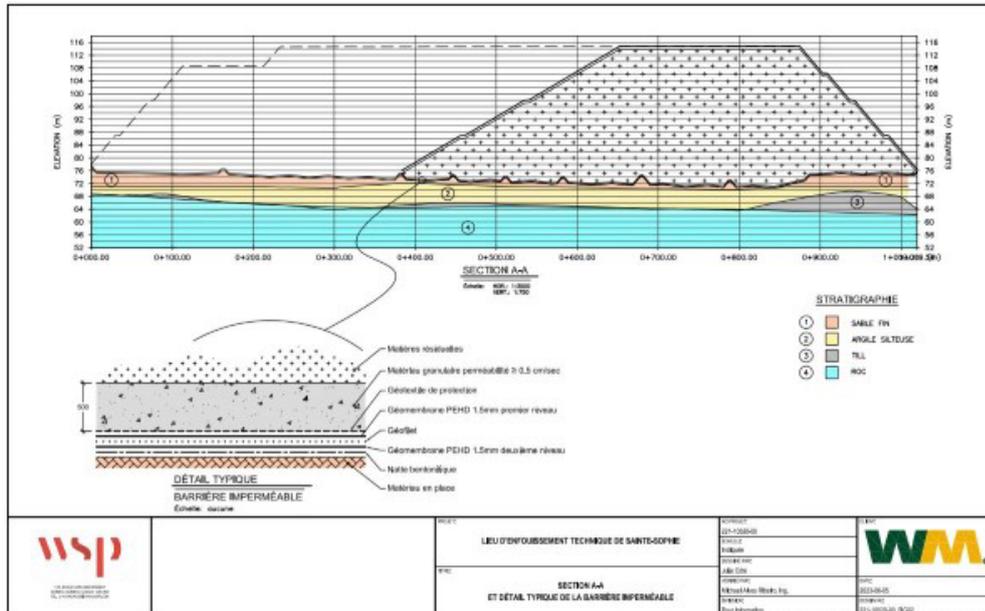
— 30 —

Source : Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie
Mme Diga [dgiga](mailto:dgiga@vigilancecomite-sophie.org), présidente
Téléphone : 450 275-2510 | Courriel : info@vigilancecomite-sophie.org



5

Profondeur des dernières cellules de la phase 6



6

Actions de suivi (Suite)

- Impact de la génération d'eau de l'usine de biométhanisation sur la capacité de l'usine de traitement de l'eau
(Sera couvert lors de la visite des installations de traitement des eaux)
- Entretien des routes
(Balais mécanique, abat poussière, arrosage régulier)
- Projet Carbo Saules
(Sera couvert lors de la visite des installations RAMO)

7



Travaux de reboisement des bermes en cours et complétés



8



Suivi environnemental des eaux

- Eaux de surface
- Eaux souterraines



Suivi environnemental des eaux Nouveauté



Station	Coordonnées	Altitude (m)	Type	Statut	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					



Station	Coordonnées	Altitude (m)	Type	Statut	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					



Station	Coordonnées	Altitude (m)	Type	Statut	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Station	Coordonnées	Altitude (m)	Type	Statut	Observations
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					



Suivi environnemental des eaux Rappel de la méthodologie

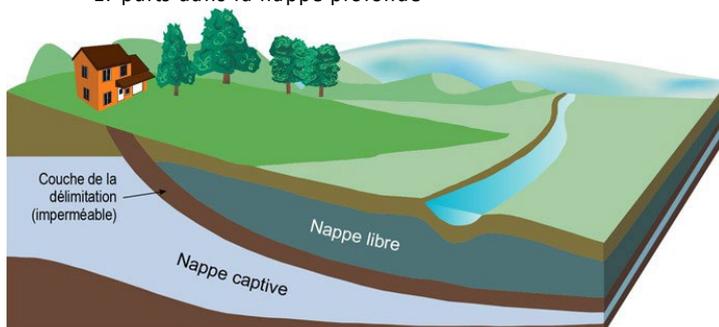
- 3 campagnes d'échantillonnage en 2022
 - Mai-juin (printemps)
 - Août-Septembre (été)
 - Octobre-novembre (automne)
- Analyses effectuées par Bureau Veritas
 - Laboratoire indépendant accrédité par le ministère
- Rapport transmis au MELCCFP en mars 2023

11



Suivi environnemental des eaux Rappel de la méthodologie

- 6 points d'échantillonnage pour les eaux de surface (modification suite à la mise en service de la zone 6)
- 43 puits surveillés pour les eaux souterraines
 - 27 puits dans la nappe libre (ajout suite à la mise en service de la zone 6)
 - 17 puits dans la nappe profonde



© Gouvernement du Québec, 2014
12 Source : Adaptée d'EC



Suivi environnemental des eaux Interprétation des résultats

- Pour interpréter les résultats, WM et le ministère tiennent compte de plusieurs facteurs :
 - Normes du REIMR
 - Valeurs en amont (avant que les eaux n'entrent en contact avec le site)
 - Présence naturelle dans le milieu
 - Historique et fluctuation aux points de mesure

13



Échantillonnage
des eaux de surface

EAUX DE SURFACE



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Eaux de surface (suivi environnemental du REIMR)

- Les eaux de surface en provenance de l'ensemble du LET ont respecté les valeurs limites pour l'ensemble des paramètres organiques et inorganiques de l'article 53 du REIMR en 2022.

15



Échantillonnage
des eaux souterraines
Nappe libre

EAUX SOUTERRAINES NAPPE LIBRE



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Eaux de la nappe libre de surface (suivi environnemental du REIMR)

LES

- Les concentrations pour la majorité des paramètres indicateurs sont stables ou en baisse depuis 2002, mais une tendance à la hausse des concentrations en azote ammoniacal et en chlorures est observée à certains puits au sud-est du LES depuis 2018.
- La présence d'impact par des eaux de lixiviation se limite toujours à la périphérie immédiate du LES. Aucun point plus éloigné n'est affecté par les eaux de lixiviation.

17



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Eaux de la nappe libre de surface (suivi environnemental du REIMR)

Zones 4, 5 et 6

- Les puits de suivi des Zones 4, 5 et 6 présentent pour la majorité des paramètres inorganiques des concentrations inférieures aux valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en manganèse sont supérieures aux valeurs limites à la plupart des puits. Ponctuellement, les sulfures, sulfates et chlorures sont en excès de la valeur limite.
- Les concentrations en azote ammoniacal sont demeurées stables ou en baisse depuis 2002 pour la majorité des puits. Elles sont toutes inférieures aux valeurs limites du REIMR.
- Les valeurs élevées en chlorures ou en sulfates sont souvent associées aux sels de déglacage ou aux abats-poussières épandus selon les périodes sur les chemins d'accès périphériques.
- La détection de nickel (0,03 mg/l) peut être dû à la limite de détection du laboratoire (0,02 mg/l) similaire à la valeur limite.

18



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Eaux de la nappe libre de surface (suivi environnemental du REIMR)

Secteur RBS

- Le secteur du RBS présente pour la majorité des paramètres au puits aval AS-23, des résultats analytiques qui n'ont pas excédé les valeurs du REIMR, à l'exception des concentrations en fer et manganèse lors des trois campagnes.
- Concernant le puits AS-3, les concentrations en azote ammoniacal, en fer et en manganèse excèdent les valeurs limites lors des campagnes d'été et d'automne.
- Le puits AS-3 se situe en amont hydraulique par rapport au RBS et la qualité de l'eau souterraine y est représentative de l'état de la situation à la périphérie immédiate du LES.

19



Échantillonnage
des eaux souterraines
Aquifère profond

EAUX SOUTERRAINES AQUIFÈRE PROFOND



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Aquifère semi-captif (nappe profonde)

LES

- Les résultats des campagnes 2022 indiquent que la barrière hydraulique permet de maintenir une stabilisation de la qualité de l'eau souterraine en aval hydraulique du LES tout en confinant l'enclave d'eau affectée près des limites de la propriété de WM. Par ailleurs, la présence de fer, de manganèse et de sulfures dans l'eau souterraine, à des concentrations plus élevées que les valeurs limites du REIMR, est représentative de la qualité naturelle de cette même eau.
- En ce qui a trait aux COV, les concentrations mesurées sont toutes inférieures à la limite de détection du laboratoire.

21



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Aquifère semi-captif (nappe profonde)

Zones 4, 5 et 6

- En 2022, les résultats pour la majorité des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur des Zones 4, 5 et 6 respectent les valeurs limites du REIMR.
- Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées en deçà des valeurs limites du REIMR.
- Aucun COV n'a été détecté à ces puits.

22



Suivi environnemental des eaux Faits saillants 2022

Aquifère semi-captif (nappe profonde)

Secteur RBS

- Le puits PZ-20, désigné nouveau puits amont pour ce secteur du RBS, a présenté des concentrations en manganèse supérieures à la valeur limite lors des trois campagnes. Ces valeurs demeurent toutefois inférieures aux teneurs de fond. Les concentrations en azote ammoniacal et en chlorures sont demeurées stables et sous les valeurs limites en 2020. Une concentration de chlorure plus élevée a été observée lors de la campagne d'automne.
- Les résultats des paramètres inorganiques de l'eau souterraine du secteur du RBS au puits PZ - 7 respectent les valeurs limites du REIMR et sont similaires aux années précédentes.
- Aucun COV n'a été détecté à ce puits en 2020.

23



**Eaux de
lixiviation**

Eaux de lixiviation

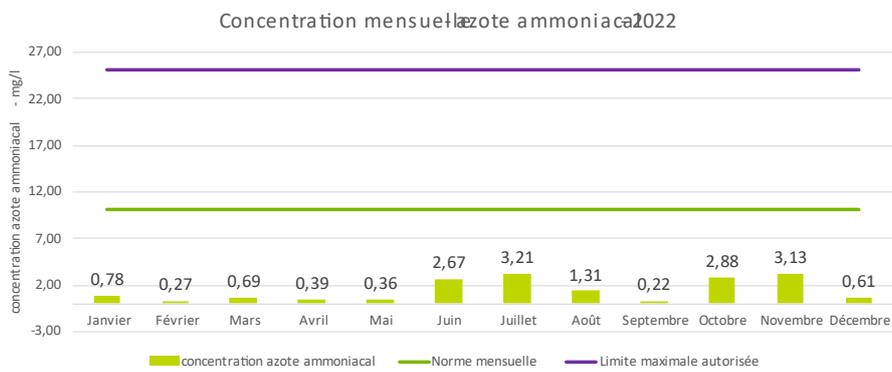
- Dernière station de pompage avant envoi à l'environnement
- Hebdomadaire
- Phosphore total – du 15 mai au 14 novembre
- Ajout Nitrates – Zone 6

	pH	Coliformes fécaux	MES	DBO5	N-NH3	Comp. Phénol	Zinc	Phosphore total	Nitrates
	Unité pH	UFC / 100 mL	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
Instantanée	6 à 9,5	—	90	150	25	0,085	0,17	—	—
Mensuelle	—	1000	35	65	10	0.03	0.07	—	—

25



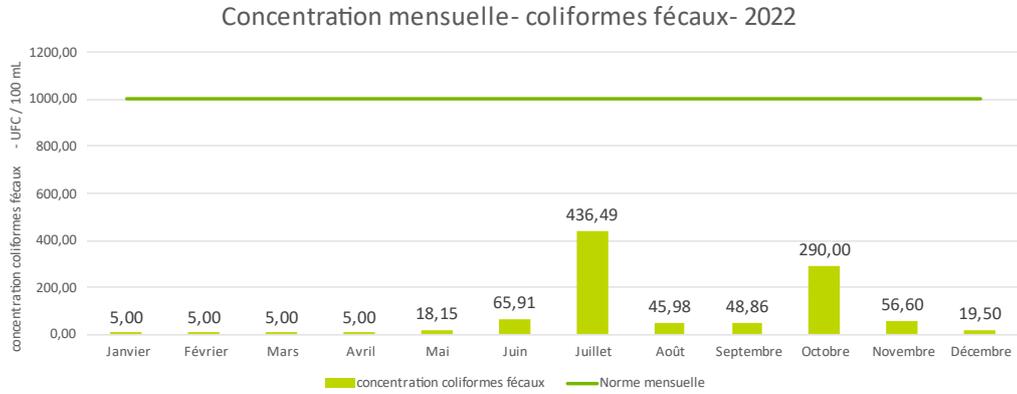
Eaux de lixiviation



26



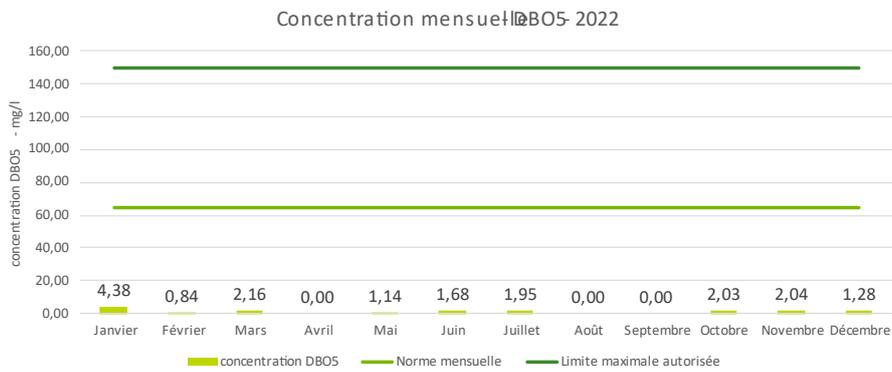
Eaux de lixiviation



27



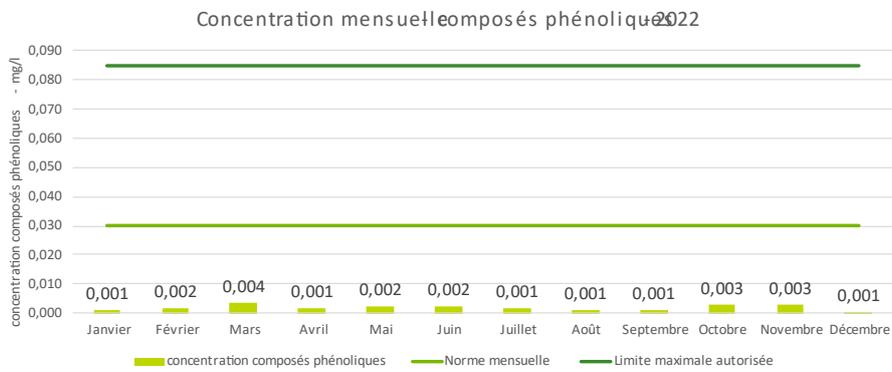
Eaux de lixiviation



28



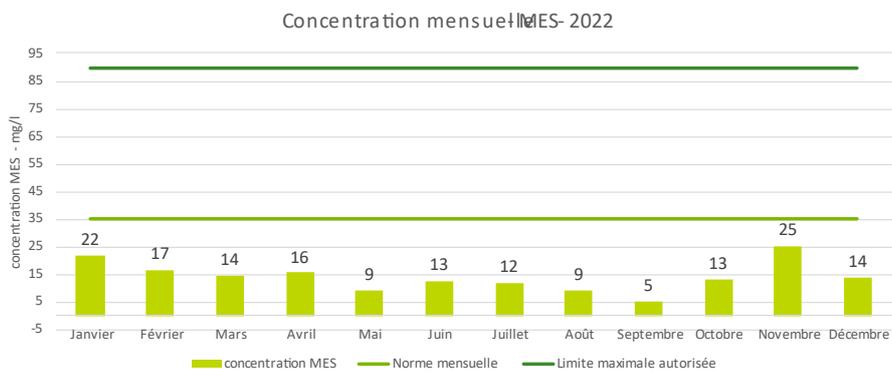
Eaux de lixiviation



29



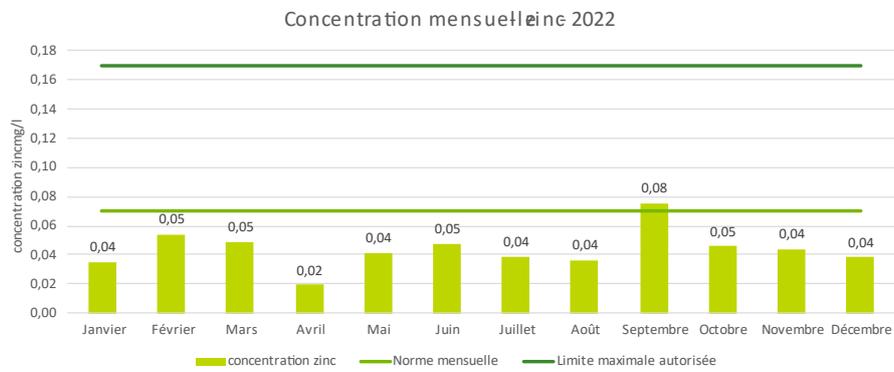
Eaux de lixiviation



30



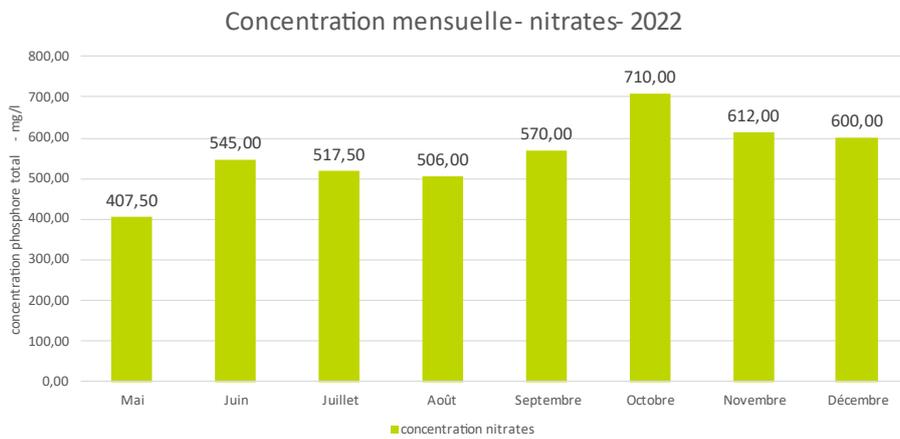
Eaux de lixiviation



31



Eaux de lixiviation



32





Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité

Aménagement faunique et suivi de la biodiversité

<https://www.wmsainte-sophie.org/valorisation-agroenvironnementale/>



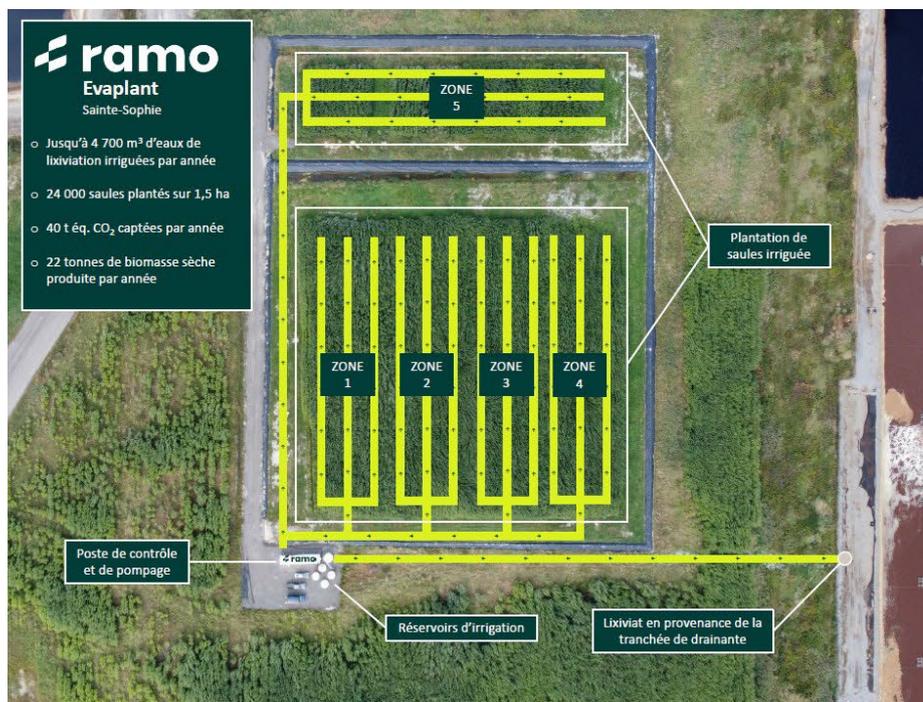
Suivis sur le projet de plantation de saules

Projet PhytoVaLix

Développer des technologies « vertes » écologiquement durables et économiquement viables pour traiter les lixiviats générés par les lieux d'enfouissement du Québec



35



36



ramo
Carbo Saules
Sainte-Sophie

Développement d'une phytotechno de captation de C par:

- Valorisation/restoration de sites dégradés
- Valorisation de MO/biomasse locale
- Bilan C + quantification du C in- et ex-situ
- Protocole de crédits compensatoires

○ Universités Laval et de Montréal

- 1 PhD + 1 MSc

○ Résilience Conseil & Capital

○ CRSNG, CRIBIQ, Ecoleader;

○ Plan en semi-tiroir

○ 24 traitements, répétés 4x (blocs)

○ 2022-2025

○ Sol AB + MRF désencrage + +

○ Sol AB + MRF mixte + +

○ Sol AB + +

○ Sol AB

○ Témoin

- BRF ou Cultures Intercalaires
- 3 cultivars

Bloc 2

Bloc 4

Bloc 1

Bloc 3

39



Registre des plaintes

Registre des plaintes

Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
13 Avril	N/A	16 :00 : Citoyenne du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Camion de déchets circulant via le rang Ste - Marguerite vers le site	Le camionneur n'a pas pu être intercepté à son arrivé au site, les règles d'accès sont afficher et partager à tous de façon régulière.

41



Divers et prochaine réunion

Prochaine réunion

21 SEPTEMBRE 2023

Performance
environnementale
Énergir
Biogaz
GES
Travaux conduits Energir
Divers

Publication – journal
municipal
Travaux usines GNR
Travaux biométhanisation
Actions de suivi
Registre des plaintes

